



VIE SOCIALE ET SOLIDARITE

Appel à projet pour Mineurs non accompagnés

Cet appel à projet à pour objet la création d'une structure d'accueil pour 6 mineurs non accompagnés à Bar-le-Duc

Publié le : 06 janvier 2025

Appel à projet pour la création d'une structure d'accueil pour 6 mineurs non accompagnés à Bar-le-Duc

Ce dispositif d'accueil prendra en charge 6 mineurs non accompagnés âgés de 14 à 21 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance au titre de l'assistance éducative, d'une tutelle d'Etat ou d'un accompagnement jeune majeur. 2 places pourraient être réservées pour l'accueil de mineurs non accompagnés nécessitant une évaluation du Département.

Les profils types sont orientés vers le public féminin ou jeunes garçons vulnérables.

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, son dossier de candidature complet par voie dématérialisée, par courriel aux adresses

ESSMS@meuse.fr

et

ASE-Pilotage@meuse.fr

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 7 mars 2025 à 16h

Les dossiers transmis après la date limite ci-dessus ne seront ni retenus ni étudiés Ils seront par nature irrecevables. En cas de pièces manquantes, le Département enjoint le candidat à compléter son dossier dans un délai défini. En cas de non-respect de ce délai, le dossier est considéré comme irrecevable.

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées jusqu'au 27 février 2025, uniquement par messagerie, aux adresses

ESSMS@meuse.fr

et ASE-Pilotage@meuse.fr



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55